



Communiqué établissant la mise en œuvre d'un contrat de liquidité entre AgroGeneration et ODDO BHF SCA

Paris, le 1^{er} mars 2019

A compter du 2 janvier 2019 et pour une période d'un an, renouvelable par tacite reconduction par périodes successives d'une année, AgroGeneration a confié à ODDO BHF SCA la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme aux dispositions du cadre réglementaire en vigueur.

Ce contrat a pour objet l'animation par ODDO BHF SCA des actions AgroGeneration sous le code ISIN FR0010641449 sur le marché Euronext Growth.

Les ressources suivantes ont été allouées au compte de liquidité dédié pour la mise en œuvre de ce contrat :

- 15.977,15 euros ; et
- 737 449 actions.

Ce contrat sera suspendu :

- Dans les cas prévus à l'article 5 du chapitre II de la décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018¹
- A la demande d'AgroGeneration et sous sa responsabilité sans que le Groupe ait besoin de le justifier.

Par ailleurs, le contrat pourra être résilié par AgroGeneration à tout moment et sans préavis, ou par ODDO BHF SCA avec un préavis de 2 semaines.

¹ Article 5 du chapitre II de la décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018, suspension du contrat de liquidité :

L'exécution du contrat de liquidité est suspendue :

- pendant la réalisation de mesures de stabilisation au sens du règlement (UE) No 596/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché. La suspension du contrat de liquidité intervient à compter de l'admission aux négociations des titres concernés par les mesures de stabilisation jusqu'à la publication des informations mentionnées à l'article 6 paragraphe 3 du règlement délégué (UE) 2016/1052 ;
- pendant une offre publique ou en période de pré-offre et jusqu'à la clôture de l'offre, lorsque l'Émetteur est l'initiateur de l'offre ou lorsque les titres de l'Émetteur sont visés par l'offre.





Code ISIN FR0010641449

Mnémonique ALAGR

A propos d'AGROGENERATION

Créé en 2007, AgroGeneration est un producteur international de céréales et oléagineux. Suite au rapprochement avec Harmelia, le nouveau Groupe est devenu un des cinq premiers producteurs agricoles en Ukraine avec près de 80 000 hectares contrôlés en Ukraine. Le Groupe a pour objectif, en louant des terres agricoles à fort potentiel, de répondre au défi alimentaire de demain, lié au doublement de la consommation mondiale d'ici à 2050.

AgroGeneration

01 56 43 68 60

investisseurs@AgroGeneration.com

www.AgroGeneration.com

Actus Finance

Guillaume Le Floch, Relations investisseurs

01 53 67 36 70

Anne-Pauline Petureau, Relations investisseurs

01 53 67 36 72

Alexandra Prisa, Relations presse

01 53 67 36 90

Retrouvez toutes les informations sur le site AgroGeneration : www.AgroGeneration.com

Recevez gratuitement toute l'information financière d'AgroGeneration par e-mail en vous inscrivant sur : www.actusnews.com

